

08607

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SENEGAL (OMVS)

HAUT - COMMISSARIAT

Direction de la Planification et de
la Coordination

Etude Socio-Economique

BASSIN DU SENEGAL

PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES EN MAITRISE DE L'EAU

Situation au 1er Juillet 1980

Commentaires

La présente carte est la deuxième dressée par l'équipe de l'Etude Socio-Economique, la première étant sortie l'an passé (situation au 1er Juillet 1979).

La comparaison brutale des superficies globales en 1979 (23 500 ha) et en 1980 (27 000 ha) donne un accroissement de 3 500 ha, chiffre qu'il convient de commenter.

1 - L'INVENTAIRE 1980

L'inventaire 1980 a été dressé avec encore plus de soin qu'en 1979, après contacts avec les Sociétés Nationales de Développement et visites de terrain. Cela a permis, non seulement de prendre en compte les nouveaux périmètres, mais aussi de rectifier quelques erreurs qui s'étaient glissées dans l'inventaire 1979 (rectification des surfaces de certains grands périmètres en rive gauche par exemple).

De plus, les périmètres exploités par la Recherche Agronomique figurent sur la carte 1980, alors qu'on n'en avait pas tenu compte sur la carte 1979.

De même ont été portés les périmètres plus ou moins encadrés - appelés "foyers" - qui se sont développés dans le delta Rive Gauche, alors qu'ils avaient été ignorés en 1979.

2 - LES CROISSANCES REELLES 1979/80

2.1 - MALI - 1979 : 183 ha - 1980 : 207,5 ha

La recherche agronomique intervenant pour 59 ha, la croissance réelle (au titre de l'OVSTM) est de quelque 25 ha, avec un seul nouveau périmètre villageois⁽¹⁾ (Sobokou).

(1) Dans la suite du texte, on adoptera le sigle PV.

2.2. - MAURITANIE - 1979 : 4 015 ha - 1980 : 4 715 ha

La division générale de la Rive Droite en 1980 est un peu différente de celle de 1979 ; nous avons adopté la division de la SONADER en 4 secteurs : SELIBABI, KAEDI, BOGHE et ROSSO.

. SELIBABI - Le secteur comptait 4 PV en 1979, pour une surface de 94 ha. Il en compte maintenant 13 avec 233,5 ha, soit une croissance de 140 ha environ (nota : la croissance est en fait plus forte - 170 ha - du fait que les PV de 1979 avaient été comptés pour des superficies trop fortes).

. KAEDI - 1979 : 1 010 ha - 1980 : 1 173 ha
Le chiffre 1979 ci-dessus tient compte des rectifications de frontière du secteur. Le gain réel de 1980, à porter au crédit de la SONADER, est composé de 8 PV totalisant 132 ha.

. BOGHE - 1979 : 293 ha - 1980 : 416,5 ha
Le gain réel (SONADER) est de 9 PV totalisant 139 ha.

. ROSSO - 1979 : 2 620 ha - 1980 : 2 890 ha
L'accroissement de surface a deux composantes :
- du côté SONADER, 10 PV nouveaux (160 ha) et agrandissement de 2 PV (23 ha), soit au total un gain apparent de 183 ha, mais réel de 168 ha (le PV Diatar 2 - 15 ha - ayant été oublié en 1979)

- du côté PV sans encadrement et périmètres privés un gain de 87 ha environ
soit au total un gain réel d'environ 255 ha.

Récapitulation MAURITANIE

Sélibabi	170 ha (SONADER)
Kaédi	132 ha d*
Boghé	139 ha d°
Rosso	255 ha (dont 168 ha au crédit de la SONADER)

Total 696 ha

sur lesquels 609 ha résultent de l'action de la SONADER. En ce qui concerne les PV, 36 nouveaux ont été créés.

2.3. - SENEGAL

La division géographique de la Rive Gauche correspondant à celle adoptée par la SAED.

. BAKEL - 1979 : 400 ha - 1980 : 566 ha

Il y a création d'un seul PV nouveau, mais augmentation de la surface d'environ une dizaine de PV (la surface de certains autres étant d'ailleurs revue en diminution).

Augmentation de 166 ha

. DIELA - 1979 : 201 ha - 1980 : 249,5 ha
Augmentation de 48,5 ha par création de 3 nouveaux PV

. BOW - 1979 : 262,5 ha - 1980 : 262,5 ha
Inchangé

. MATAM - 1979 : 155 ha - 1980 : 155 ha
Inchangé

. N'GUIDJILONE - 1979 : 314 ha - 1980 : 358 ha
Augmentation de 44 ha par création de 3 nouveaux PV

. BOKI DIAVE - 1979 : 239,5 ha - 1980 : 363,5 ha
Augmentation de 124 ha par création de 7 nouveaux PV et agrandissement d'un PV existant.

. DIAL - 1979 : 0 - 1980 : 171 ha
Création de 10 PV pour une surface de 171 ha.

. THIOUBALEL - 1979 : 153,6 ha - 1980 : 233,5 ha
Augmentation de 80 ha par création de 3 nouveaux PV et agrandissement de 2 PV existants.

. DEMET - 1979 : 325,5 ha - 1980 : 349 ha

Deux PV inclus dans la zone de DEMET en 1979, ont été passés dans une autre zone (N'DIOUM) en 1980. La surface de référence pour 1979 est alors de 302,5 ha, et l'augmentation réelle - 46,5 ha - vient de la création de deux nouveaux PV.

. PETE - 1979 : 263,5 ha - 1980 : 317 ha

Deux PV, incorporés dans la zone de PETE en 1979, sont passés dans la zone voisine (Madina N'diayetebé) en 1980. La surface 1979 doit donc être ramenée à 217 ha. L'augmentation est alors de 100 ha obtenue par création de 6 nouveaux PV, et agrandissement de quelques autres.

. MADINA N'DIAYETEBE - 1979 : 104,5 ha - 1980 : 263 ha

La surface 1979 doit être augmentée des 2 PV récupérés sur la zone de PETE (46,5 ha) et d'un autre pris sur la zone de N'DIOUM (10 ha). Elle devient alors 161 ha. Le gain de surface - 102 ha - résulte de la création de 5 nouveaux PV.

. N'DIOUM - 1979 : 118 ha - 1980 : 178 ha

La surface 1979 doit être augmentée des 2 PV récupérés en 1980 sur DEMET (23 ha), et diminuée de celui passé à MADINA N'DIAYETEBE (8 ha), soit une surface de référence de 133 ha. L'augmentation de 45 ha provient de la création de 2 nouveaux PV et de l'agrandissement d'un PV existant.

. GUEDE - 1979 : 673,5 ha - 1980 : 670,5 ha
Pas de changement

. NIANGA-DAGANA

Il s'agit de 2 grands périmètres dont les surfaces ont été rectifiées en 1980 pour adopter les chiffres de la SAED.

. DELTA - 1979 : 13 370 ha - 1980 : 15 366 ha

La comparaison immédiate des chiffres 1979 et 1980 n'est guère significative, pour les raisons déjà évoquées en tête de la présente notice (prise en compte des "foyers" en particulier). Nous retiendrons un accroissement de 1 372 ha se décomposant comme suit :

Lampsar (SAED)	372 ha
Compagnie sucrière sénégalaise (CSS)	1 000 ha

Récapitulation SENEGAL

La récapitulation des gains de surface fait l'objet du tableau ci-après :

Z O N E	SAED		Privé
	Nombre de PV	S ha	S ha
: BAKEL	: 1	: 166	:
: DIELA	: 3	: 48,5	:
: BOW	: -	: -	:
: MATAM	: -	: -	:
: N'GUIDJILONE	: 3	: 44	:
: BOKI DIAVE	: 7	: 124	:
: DIAL	: 10	: 171	:
: THIOUBALEL	: 3	: 80	:
: DEMET	: 2	: 46,5	:
: PETE	: 6	: 100	:
: MADINA N'DIAYETEBE	: 5	: 102	:
: N'DIOUM	: 2	: 45	:
: GUEDE	: -	: -	:
: DELTA	:	: 372	: 1.000
:	:	:	:
:	: 42	: 1.299	: 1.000

3 - LE BILAN 1979/80

Le bilan général des augmentations de superficies aménagées au titre de l'année 1979/80 est le suivant, en distinguant plus particulièrement les chiffres redevables de l'action des Sociétés Nationales de Développement Rural.

	S/totale	OVSTM SONADER SAED	Observations
MALI	25	25	1 PV nouveau
MAURITANIE	695	610	36 PV "
SENEGAL	2 300	1 300	42 PV " (1)
TOTAL	3 020	1 935	79

(1) Plus grand périmètre de Lampsar (372 ha).

4 - APERCU D'ENSEMBLE SUR LES SUPERFICIES AMENAGEES AU 1er JUILLET 1980

Le tableau joint à la présente note donne un aperçu d'ensemble sur les superficies aménagées en maîtrise de l'eau au 1er Juillet 1980.

On y trouvera des renseignements statistiques divers, tels que le nombre des PV encadrés et leur surface, le total des surfaces aménagées (par pays et globalement) suivant le système de gestion de ces surfaces, etc.

Les lignes ci-après donnent quelques pourcentages.

- Répartition entre les 3 pays de la surface totale aménagée

. MALI	: 1	%
. MAURITANIE	: 17,5	%
. SENEGAL	: 81,5	%

- Répartition de la surface totale aménagée en fonction du système de gestion

. Sociétés Nationales de Développement Rural : P V	19,5 %
(y compris MDR Mauritanie pour le périmètre de M'Pourié)	: G et M périmètres
	47 %
. Périmètres villageois sans encadrement	: 3 %
. Périmètres privés - Petits et moyens périmètres	: 2 %
- Agro-industries	: 28 %
. Recherche Agronomique	: 0,5 %

- Répartition, en nombre et en surface, des périmètres villageois sous tutelle des Sociétés Nationales de Développement Rural.

	: en nombre :	: en surface :
. MALI	: 5 %	: 4 %
. MAURITANIE	: 24	: 26
. SENEGAL	: 71	: 70

5 - INVENTAIRE DES SUPERFICIES CULTIVEES

L'inventaire des superficies cultivées pendant l'hivernage 1979, la saison sèche froide 1979/80 et la saison sèche chaude 1980 est en cours d'établissement. Il fera l'objet d'une publication ultérieure.

Le 1er Juillet 1980

BASSIN DU SENEGAL - REPARTITION DES SUPERFICIES AMENAGEES AU 1er JUILLET 1980

ETATS, SECTEURS/ ZONES, PERIMETRES	OVS/SM/SAED/SONADER			PERIMETRES PRIVES			RECHERCHE AGRONOMIQUE		TOTAL
	P V (1)	10 et M (2)	PV sans encadrement	petites et Moyens	Agro-industries				
	Nbre	\$	Nbre	\$	Nbre	\$	Nbre	\$	
MALI	14	207,5	-	-	-	-	59	266,5	
MAURITANIE									
Selibabi	13	233,5	-	-	-	-	-	233,5	
Kaédi	16	411	700	-	-	-	62	1 173	
Bogué	21	411,5	-	-	-	-	5	416,5	
Rosso	19	309	1800 (3)	204	-	-	-	2 890,5	
Total MAURITANIE	69	1 365	2500	204	-	-	67	4 713,5	
SENEGAL									
Bakel	25	566	-	-	-	-	-	566	
Diaïa	16	249,5	-	-	-	-	-	249,5	
Bow	16	262,5	-	-	-	-	-	262,5	
Matam	10	155	-	-	-	-	-	155	
N'Gaidjilone	20	358	-	-	-	-	-	358	
Dial	10	171	-	-	-	-	-	171	
Boki Diavé	20	363,5	-	-	-	-	-	363,5	
Thioubaïel	15	233,5	-	-	-	-	-	233,5	
Demer	17	349	-	-	-	-	-	349	
Paté	19	317	-	-	-	-	-	317	
Madina N'diayeche	15	263	-	-	-	-	-	263	
N'Diourou	11	178	-	-	-	-	-	178	
Gaoude	8	151,5	519	-	-	-	-	670,5	
Niangua/Dagana	-	-	2514	-	-	-	-	2 550	
Delta	2	60	7136	645	-	-	-	15 366	
Total SENEGAL	204	3 677,5	10 169	645	-	-	36	22 052,5	
TOTAL BASSIN	287	5 250	12 669	849	-	-	162	27 032,5	

PV : Périmètres allagés (2) G et M : Grands et moyens périmètres (3) Le périmètre de M'Pourié ne dépend pas de la SONADER